



**Autorité  
des marchés  
financiers**

**2025**

**Rapport annuel  
sur la tarification en  
assurance automobile**



# Table des matières

Introduction	4
Faits saillants	5
Le marché de l'assurance automobile au Québec en 2025	5
L'évolution des réclamations en 2025	5
L'évolution globale des résultats en 2025	5
L'évolution des tarifs en 2025	5
<hr/>	
<b>L'environnement légal et ses particularités québécoises</b>	<b>6</b>
Le contrat d'assurance	7
<hr/>	
<b>Portrait du secteur</b>	<b>8</b>
Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance	9
<hr/>	
<b>Rentabilité de l'assurance automobile</b>	<b>17</b>
Le contexte de l'analyse de rentabilité	18
L'évolution globale des résultats	18
L'évolution des sinistres	20
Fréquence des réclamations	21
Coût moyen par sinistre	26
Coûts globaux	28
Adéquation de la tarification en 2025	30
<hr/>	
<b>Évolution des tarifs et des primes moyennes souscrites</b>	<b>33</b>
<hr/>	
<b>Liste des tableaux et graphiques</b>	<b>36</b>

# Introduction

Conformément à la *Loi sur l'assurance automobile*<sup>1</sup> (LAA), l'Autorité des marchés financiers (AMF) doit rendre accessible en ligne, chaque année, un rapport portant sur le résultat de son analyse des données en assurance automobile.

Ce rapport comporte quatre parties distinctes :

- **Partie 1** : Environnement légal dans lequel les assureurs automobiles exercent leurs activités au Québec.
- **Partie 2** : Portrait du marché québécois de l'assurance automobile.
- **Partie 3** : Analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec en 2025 en mettant en lumière les résultats d'exploitation.
- **Partie 4** : Évolution des tarifs et des primes moyennes souscrites.

---

1 RLRQ, c. A-25.

# Faits saillants

## Le marché de l'assurance automobile au Québec en 2025

- Le marché de l'assurance automobile au Québec demeure largement dominé par des assureurs à charte québécoise ou canadienne. En effet, ces derniers détiennent 99 % du total des primes directes souscrites au Québec en 2025.
  - 30 assureurs à charte du Québec (61 %);
  - 39 assureurs à charte du Canada (38 %);
  - 25 assureurs à charte d'un État ou d'un pays étranger (0,9 %); et
  - 2 assureurs à charte d'une autre province du Canada (0,1 %).
- Les assureurs en distribution directe détiennent 62 % du marché québécois de l'assurance automobile. Le segment de l'assurance des particuliers, où ils détiennent 69 % des primes souscrites, contribue à cette forte présence. À l'inverse, les assureurs en distribution par courtage sont davantage présents dans le segment de l'assurance des entreprises et y récoltent 81 % des primes.
- Bien que le marché québécois de l'assurance automobile soit dominé par un nombre restreint d'acteurs (les dix principaux assureurs ou groupes d'assureurs représentent à eux seuls 95 % du marché), ce marché est tout de même considéré modérément concentré sur la base de l'indice de concentration HHI.

## L'évolution des réclamations en 2025

- La fréquence des réclamations pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile a augmenté :
  - La garantie « responsabilité civile » est en hausse de 8,5 %.
  - La garantie « risques de collision et de renversement » est également en hausse de 8,5 %.
  - La garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » augmente de 1,8 %.

— La combinaison de ces variations entraîne ainsi une hausse globale de la fréquence des réclamations de 5,9 %.

- Les variations du coût moyen par sinistre pour ces mêmes trois garanties principales du contrat d'assurance automobile se présentent comme suit :
  - La garantie « responsabilité civile » est en hausse de 3,4 %.
  - La garantie « risques de collision et de renversement » s'accroît de 2,8 %.
  - La garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » diminue de 15,6 %.
  - La combinaison de ces variations entraîne ainsi une hausse globale du coût moyen par sinistre de 0,7 %.

## L'évolution globale des résultats en 2025

- Le volume des primes souscrites pour l'ensemble des véhicules a augmenté de 5,3 % pour se situer à plus de 7,3 G\$.
- Pour l'ensemble des véhicules, le montant total des sinistres a connu une hausse de 6 % pour se situer à 4,2 G\$. Le ratio sinistres / primes est passé de 60,3 % des primes acquises en 2024 à 58,9 %.
- Le bénéfice d'exploitation estimé pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec est passé de 14,6 % des primes acquises en 2024 à 12,7 %.

## L'évolution des tarifs en 2025

- La tendance affichée des hausses de tarifs se poursuit pour une neuvième fois au cours des dix dernières années; l'augmentation moyenne a été de 2,7 % cette année.
- La prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme a augmenté de 5,5 % pour s'établir à 1 067 \$.

# 1

## L'environnement légal et ses particularités québécoises

La LAA distingue le traitement des dommages corporels et des dommages matériels résultant d'un accident impliquant un véhicule automobile. Elle instaure notamment un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour les préjudices corporels causés par un tel accident.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est alors prise en charge par l'État, soit par l'entremise de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel causé à des tiers. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir cette éventualité.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs privés qui fournissent la garantie d'assurance de responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA<sup>2</sup> de même que d'autres protections facultatives visant à couvrir les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.

## Le contrat d'assurance

L'article 71 de la *Loi sur les assureurs*<sup>3</sup> mentionne que la forme et les conditions des polices d'assurance relatives à la propriété des véhicules automobiles ou à leur utilisation sont déterminées par l'AMF. Il en est de même des avenants qui peuvent être joints à ces polices.

Ces polices d'assurance de même que leurs avenants sont disponibles sur le site Web de l'AMF, au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

---

2 Article 84 de la LAA.

3 RLRQ, c. A-32.1.

# 2

# Portrait du secteur

Cette partie présente une analyse de l'offre observée sur le marché de l'assurance automobile au Québec en 2025.

## Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance

Le tableau 1 présente la ventilation des parts de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte.

**Tableau 1**

*Ventilation des parts de marché<sup>4</sup> des assureurs automobiles au Québec selon leur charte*

Année	Québec	Autre province du Canada	Canada	État ou pays étranger
2016	55 %	0 %	44 %	1 %
2017	56 %	0 %	43 %	1 %
2018	55 %	0 %	44 %	1 %
2019	56 %	0 %	43 %	1 %
2020	56 %	0 %	43 %	1 %
2021	57 %	0 %	42 %	1 %
2022	57 %	0 %	42 %	1 %
2023	58 %	0 %	41 %	1 %
2024	59 %	0 %	40 %	1 %
2025	61 %	0 %	38 %	1 %

En 2025, les assureurs à charte du Québec ont recueilli 61 % des 7,3 G\$ de primes souscrites en assurance automobile au Québec, alors que les assureurs à charte du Canada ont recueilli 38 %. Il s'agit d'une augmentation de deux points de pourcentage pour les assureurs à charte du Québec et d'une baisse équivalente pour les assureurs à charte du Canada par rapport à 2024.

<sup>4</sup> Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le *Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2025-12-31, Version finale*, publiée par le Groupement des assureurs automobiles (GAA) agissant à titre d'agence autorisée par l'AMF (Rapport du GAA, 2025). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette section excluent le marché du F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement. En 2025, le marché de l'assurance de remplacement a représenté plus de 226 M\$ de primes souscrites pour plus de 102 000 polices vendues.

Le tableau 2 présente l'évolution des parts de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leurs opérations d'assurance automobile, respectivement pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et pour celui des entreprises.

**Tableau 2**

*Parts de marché<sup>5</sup> des assureurs selon leur mode de distribution<sup>6</sup> pour les secteurs de l'assurance automobile des particuliers<sup>7</sup> et de l'assurance automobile des entreprises<sup>8</sup>*

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtage	Distribution directe	Distribution par courtage	Distribution directe	Distribution par courtage
2016	65 %	35 %	12 %	88 %	57 %	43 %
2017	65 %	35 %	12 %	88 %	57 %	43 %
2018	65 %	35 %	11 %	89 %	56 %	44 %
2019	65 %	35 %	12 %	88 %	56 %	44 %
2020	65 %	35 %	12 %	88 %	56 %	44 %
2021	65 %	35 %	14 %	86 %	57 %	43 %
2022	66 %	34 %	15 %	85 %	57 %	43 %
2023	67 %	33 %	16 %	84 %	59 %	41 %
2024	68 %	32 %	17 %	83 %	60 %	40 %
2025	69 %	31 %	19 %	81 %	62 %	38 %

Les données du tableau 2 permettent de constater que les assureurs en distribution directe détiennent plus des deux tiers du secteur de l'assurance automobile des particuliers. En 2025, ils détenaient 69 % de ce marché, comparativement à 31 % pour les assureurs en distribution par courtage. Il s'agit d'une hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2024 pour les assureurs en distribution directe. Pour ce qui est du secteur de l'assurance automobile des entreprises, les assureurs en distribution par courtage détiennent 81 % du marché. Ainsi, en général, la répartition du marché entre les assureurs en distribution directe et les assureurs en distribution par courtage est relativement stable depuis dix ans, et ce, pour les deux secteurs d'activité.

5 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2025.

6 La répartition entre assureurs en distribution directe et assureurs en distribution par courtage est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

7 Le secteur de l'assurance automobile des particuliers inclut les catégories suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

8 Le secteur de l'assurance automobile des entreprises inclut les catégories suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.

Le tableau 3 présente l'évolution des parts de marché des assureurs pour les dix dernières années en fonction du mode de distribution et des différentes catégories de véhicules liées à l'assurance automobile.

**Tableau 3**

*Parts de marché<sup>9</sup> des assureurs selon leur mode de distribution<sup>10</sup> pour les catégories de véhicules<sup>11</sup> liées à l'assurance automobile au Québec*

Année	Assurance automobile des particuliers						Assurance automobile des entreprises							
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution parcourtage	Distribution directe	Distribution parcourtage	Distribution directe	Distribution parcourtage	Distribution directe	Distribution parcourtage	Distribution directe	Distribution parcourtage	Distribution directe	Distribution parcourtage	Distribution directe	Distribution parcourtage
<b>2016</b>	65 %	35 %	50 %	50 %	61 %	39 %	60 %	40 %	24 %	76 %	34 %	66 %	4 %	96 %
<b>2017</b>	65 %	35 %	51 %	49 %	62 %	38 %	61 %	39 %	24 %	76 %	33 %	67 %	3 %	97 %
<b>2018</b>	65 %	35 %	53 %	47 %	61 %	39 %	62 %	38 %	24 %	76 %	37 %	63 %	3 %	97 %
<b>2019</b>	65 %	35 %	54 %	46 %	62 %	38 %	62 %	38 %	26 %	74 %	37 %	63 %	3 %	97 %
<b>2020</b>	65 %	35 %	54 %	46 %	58 %	42 %	61 %	39 %	29 %	71 %	37 %	63 %	3 %	97 %
<b>2021</b>	65 %	35 %	56 %	44 %	62 %	38 %	63 %	37 %	31 %	69 %	36 %	64 %	4 %	96 %
<b>2022</b>	66 %	34 %	57 %	43 %	62 %	38 %	64 %	36 %	31 %	69 %	36 %	64 %	4 %	96 %
<b>2023</b>	67 %	33 %	58 %	42 %	62 %	38 %	64 %	36 %	34 %	66 %	41 %	59 %	5 %	95 %
<b>2024</b>	68 %	32 %	59 %	41 %	62 %	38 %	64 %	36 %	35 %	65 %	38 %	62 %	6 %	94 %
<b>2025</b>	69 %	31 %	61 %	39 %	65 %	35 %	66 %	34 %	38 %	62 %	38 %	62 %	6 %	94 %

VT = Voitures de tourisme  
MC = Motocyclettes

MN = Motoneiges  
TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires  
VP = Véhicules publics

AR = Autres risques

Concernant l'assurance automobile des particuliers, le tableau 3 illustre bien qu'au cours des dix dernières années, la progression des parts de marché des assureurs en distribution directe s'est observée principalement dans la catégorie des motocyclettes, soit de onze points de pourcentage, alors que pour les autres catégories de véhicules, il y a une relative stabilité.

Ainsi, en ce qui concerne les catégories des voitures de tourisme, des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules tout-terrain, les assureurs en distribution directe détenaient respectivement 69 %, 61 %, 65 % et 66 % de ces marchés en 2025.

Au chapitre de l'assurance automobile des entreprises, les assureurs en distribution par courtage sont toujours les plus actifs dans ce marché. En 2025, ils détenaient des parts de marché de 62 % pour les véhicules utilitaires, 62 % pour les véhicules publics et 94 % pour les autres risques.

9 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2025.

10 La répartition entre assureurs en distribution directe et assureurs en distribution par courtage est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

11 Les catégories de véhicules sont celles utilisées dans le Plan statistique automobile (PSA).

Le tableau 4 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile.

#### Tableau 4

Part du marché<sup>12</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs automobiles			
	1	4	7	10
2016	30 %	69 %	83 %	91 %
2017	29 %	68 %	82 %	90 %
2018	28 %	68 %	82 %	90 %
2019	28 %	68 %	81 %	89 %
2020	29 %	73 %	85 %	92 %
2021	30 %	76 %	88 %	94 %
2022	30 %	75 %	87 %	94 %
2023	29 %	75 %	87 %	94 %
2024	29 %	76 %	88 %	94 %
2025	29 %	77 %	89 %	95 %

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles au Québec ont recueilli 95 % des 7,3 G\$ de primes souscrites au cours de la dernière année. Il s'agit d'une augmentation d'un point de pourcentage par rapport à 2024. En 2025, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détenait 29 % du marché, soit le même pourcentage que celui observé en 2023 et en 2024. Les parts de marché des quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs ont totalisé 77 %, soit une augmentation d'un point de pourcentage par rapport à l'année dernière. Pour leur part, les sept plus importants assureurs ou groupes d'assureurs détenaient 89 % des parts de marché.

12 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2025.

Le tableau 5 présente de façon distincte la part de marché des principaux assureurs ou groupes d'assureurs automobiles, en fonction des deux secteurs : les assureurs en distribution directe et les assureurs en distribution par courtage.

### Tableau 5

Part du marché<sup>13</sup> québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent de façon directe ou par courtage

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		4		7		10	
	Distribution directe	Distribution par courtage	Distribution directe	Distribution par courtage	Distribution directe	Distribution par courtage	Distribution directe	Distribution par courtage
<b>2016</b>	33 %	55 %	73 %	81 %	92 %	92 %	97 %	96 %
<b>2017</b>	33 %	54 %	72 %	80 %	91 %	92 %	97 %	96 %
<b>2018</b>	35 %	52 %	73 %	79 %	92 %	92 %	97 %	96 %
<b>2019</b>	36 %	52 %	73 %	75 %	93 %	89 %	98 %	95 %
<b>2020</b>	35 %	52 %	80 %	77 %	96 %	90 %	99 %	96 %
<b>2021</b>	35 %	57 %	81 %	82 %	96 %	92 %	99 %	96 %
<b>2022</b>	33 %	56 %	80 %	81 %	96 %	92 %	99 %	96 %
<b>2023</b>	34 %	55 %	79 %	83 %	96 %	92 %	99 %	96 %
<b>2024</b>	35 %	56 %	80 %	84 %	96 %	93 %	99 %	96 %
<b>2025</b>	34 %	57 %	80 %	85 %	97 %	94 %	99 %	96 %

En général, les parts de marché des principaux assureurs ou groupes d'assureurs automobile demeurent sensiblement les mêmes depuis les dix dernières années. Cela indique une stabilité du marché et une saine concurrence.

Toutefois, le marché des assureurs en distribution par courtage est un peu plus concentré que celui des assureurs en distribution directe. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs en distribution par courtage détient plus de la moitié de ce marché, soit 57 %, alors que les quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en détiennent 85 %.

Le graphique 1 présente une mesure de concentration du marché utilisée par l'AMF : l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman (HHI), calculé pour chacune des catégories de véhicules liées à l'assurance automobile. Le graphique 2, quant à lui, présente cet indice selon le secteur des assureurs en distribution directe et celui des assureurs en distribution par courtage.

### Explication de l'indice de concentration HHI

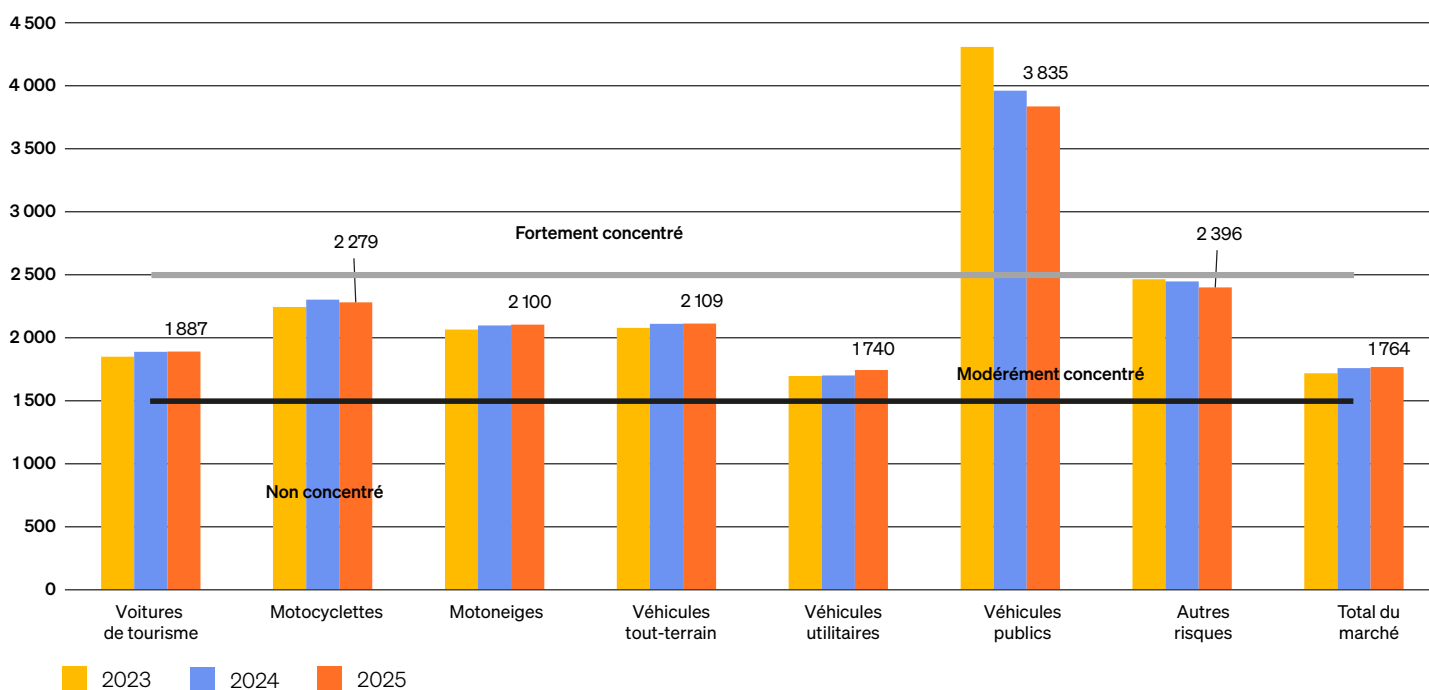
Cet indice mesure la taille des entreprises par rapport à l'industrie et représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises dans un marché donné. Selon la littérature, cet indice s'interprète de la façon suivante :

- Un marché non concentré a un HHI inférieur à 1 500.
- Un marché modérément concentré a un HHI compris entre 1 500 et 2 500.
- Un marché fortement concentré a un HHI supérieur à 2 500.

De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'indice HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

### Graphique 1

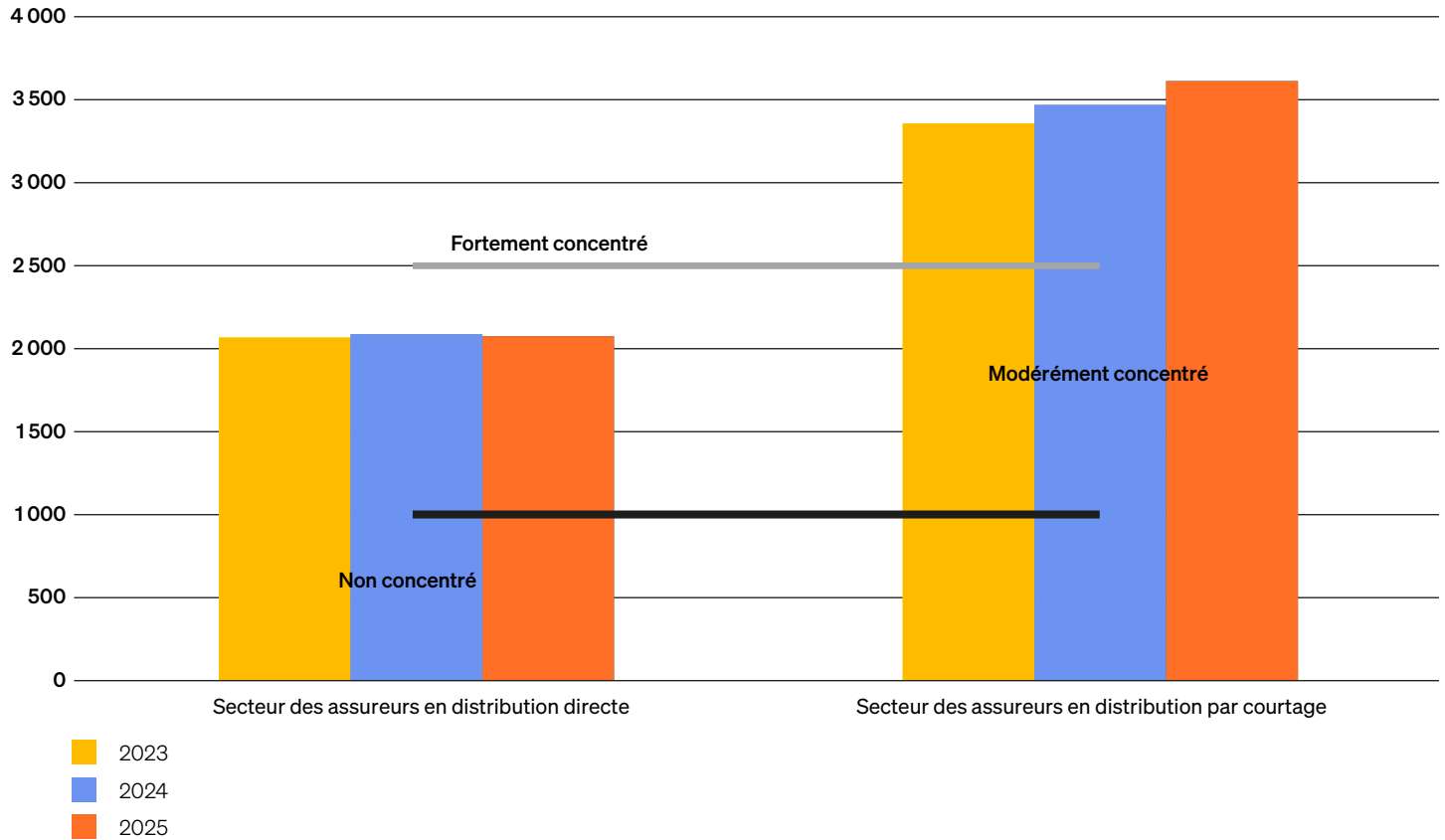
Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de véhicules liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché



En 2025, l'indice HHI s'est élevé à 1 764 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec, ce qui catégorise ce marché comme modérément concentré selon les critères de cet indice. Cette même classification s'applique aux catégories des voitures de tourisme, des motocyclettes, des motoneiges, des véhicules tout-terrain, des véhicules utilitaires et des autres risques. En revanche, le marché des véhicules publics est quand à lui considéré comme fortement concentré, avec un indice HHI de 3 835.

## Graphique 2

Indice de concentration HHI selon le mode de distribution



Le graphique 2 montre que le niveau de concentration pour le secteur des assureurs en distribution directe peut être qualifiée de modéré selon l'indice HHI. Pour ce qui est du secteur des assureurs en distribution par courtage, le niveau de concentration est qualifié de fortement concentré depuis plusieurs années. En 2025, l'indice HHI s'est situé à 3 608 pour le secteur des assureurs en distribution par courtage comparativement à 2 072 pour le secteur des assureurs en distribution directe.

## Tableau 6

Évolution des primes directes souscrites<sup>14</sup> des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Primes directes souscrites (en millions)									
	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Intact Corporation financière*	2 092	2 004	1 780	1 612	1 580	1 361	1 249	1 106	1 025	1 004
Mouvement Desjardins*	1 530	1 422	1 223	1 011	1 017	936	888	770	691	637
Beneva*	1 363	1 250	1 149	1 044	955	846	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Promutuel Assurance*	577	491	462	403	382	321	316	326	302	287
IA Groupe financier*	427	377	329	282	267	244	222	179	184	165
Aviva*	273	281	237	190	196	198	179	220	180	198
Banque Toronto-Dominion*	202	213	184	156	119	114	113	93	84	85
Fairfax Financial Holdings*	163	191	187	175	141	137	129	104	90	83
Société financière Definity*	124	96	99	107	114	87	79	64	57	53
Groupe Co-Operators Limitée*	106	105	90	75	69	60	55	40	32	27
CAA	90	84	85	108	98	88	76	65	48	18
Wawanesa	79	88	80	58	51	48	51	52	56	50
Allstate*	76	76	95	86	80	103	87	68	59	57
Alpha	28	28	25	23	20	15	16	14	12	10
Lloyd's	22	21	19	16	16	16	17	13	12	12

\* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de tous les assureurs faisant partie du groupe financier ont été prises en considération.

Le tableau 6 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les 15 plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, peu de changements sont à signaler au sein de ces institutions. Ainsi, la Société Financière Definity et le Groupe Co-Operators ont inversé leurs positions respectives par rapport à leur classement de 2024. On observe une situation similaire pour CAA et Wawanesa par rapport à 2024.

Bien que les positions relatives aient peu changé, plusieurs assureurs affichent tout de même des taux de croissance notables. C'est notamment le cas pour la Société Financière Definity (28,7 %), Promutuel Assurance (17,5 %) et IA Groupe Financier (13,1%). À l'inverse, certains assureurs enregistrent une baisse de leurs primes directes souscrites en assurance automobile. C'est notamment le cas pour Fairfax Financial Holdings, avec une diminution marquée de 15 %, ainsi que Wawanesa et la Banque Toronto-Dominion, dont les reculs sont respectivement de 10,3 % et 5 %.

# 3

## Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire le prix qu'il demande pour ses produits et services, est un élément déterminant de sa rentabilité et de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec et traite des résultats des activités d'assurance.

## Le contexte de l'analyse de rentabilité

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placement découlant des activités d'exploitation aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

D'un point de vue théorique, une tarification est jugée adéquate lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés à ses opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables qui tiennent compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont le coût n'est pas connu avant sa mise en marché.

Ainsi, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché et non uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

La principale difficulté provient de l'estimation que l'assureur doit faire du coût des sinistres, soit, d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

## L'évolution globale des résultats

Le tableau 7 présente les résultats des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2016 à 2025.

**Tableau 7**

*Résultats des opérations en assurance automobile au Québec*

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Primes souscrites (M\$)	6 022	5 663	4 948	4 331	4 216	3 949	3 565	3 147	2 909	2 760
Voitures de tourisme	6 022	5 663	4 948	4 331	4 216	3 949	3 565	3 147	2 909	2 760
Tous véhicules <sup>15</sup>	7 332	6 963	6 190	5 467	5 264	4 898	4 429	3 904	3 568	3 386
Primes acquises (M\$)										
Voitures de tourisme	5 844	5 314	4 617	4 250	4 116	3 745	3 349	3 022	2 832	2 715
Tous véhicules	7 148	6 583	5 809	5 343	5 115	4 645	4 156	3 731	3 475	3 329

15 Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicules, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Revenus</b>										
Primes acquises (%) <sup>16</sup>										
Voitures de tourisme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Tous véhicules	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenus de placement (%) <sup>17</sup>										
Voitures de tourisme	2,5	4,3	4,5	2,0	0,7	1,0	1,5	1,3	1,0	0,8
Tous véhicules	2,5	4,3	4,5	2,0	0,7	1,0	1,5	1,3	1,0	0,8
Total des revenus (%)										
Voitures de tourisme	102,5	104,3	104,5	102,0	100,7	101,0	101,5	101,3	101,0	100,8
Tous véhicules	102,5	104,3	104,5	102,0	100,7	101,0	101,5	101,3	101,0	100,8
<b>Dépenses</b>										
Sinistres (%) <sup>18</sup>										
Voitures de tourisme	61,7	62,8	72,7	72,3	53,9	53,6	74,9	76,0	76,5	72,9
Tous véhicules	58,8	60,3	67,9	67,6	51,7	52,6	72,9	74,1	75,2	71,5
Frais d'exploitation (%) <sup>19</sup>										
Voitures de tourisme	28,3	29,7	30,2	28,5	30,9	29,4	29,4	30,4	30,8	31,7
Tous véhicules	30,6	29,4	30,1	28,6	31,1	29,5	29,5	30,5	30,8	31,7
Total des dépenses (%)										
Voitures de tourisme	90,0	92,5	102,9	100,8	84,8	83,1	104,4	106,4	107,4	104,5
Tous véhicules	89,5	89,7	97,9	96,2	82,8	82,1	102,3	104,6	106,0	103,2
Bénéfice (perte) (%) <sup>20</sup>										
Voitures de tourisme	12,5	11,8	1,6	1,2	15,9	17,9	(2,9)	(5,1)	(6,4)	(3,7)
Tous véhicules	13,0	14,6	6,6	5,8	17,9	18,9	(0,8)	(3,3)	(5,0)	(2,4)
Bénéfice (perte) sur 10 ans (%) <sup>21</sup>										
Tous véhicules	8,0	6,7	5,2	5,1	5,3	3,9	2,9	4,4	6,0	7,9
Bénéfice (perte) sur 20 ans (%) <sup>22</sup>										
Tous véhicules	8,7	8,6	8,4	8,9	9,3	8,7	7,7	8,0	8,2	8,6

16 Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.

17 Il s'agit d'estimations et de valeurs minimales. Celles-ci sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).

18 Les sinistres incluent tous les frais de règlement.

19 Les frais d'exploitation de l'année 2025 sont estimés.

20 Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.

21 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2025 représente le bénéfice réalisé de 2016 à 2025.

22 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2025 représente le bénéfice réalisé de 2006 à 2025.

L'analyse du tableau 7 permet de constater que l'industrie de l'assurance automobile au Québec a présenté des pertes pour les années 2016 à 2019 pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, le contexte exceptionnel dans lequel les assureurs automobiles ont opéré en 2020 et 2021, combiné aux hausses de primes des dernières années, a fait en sorte qu'ils ont dégagé d'importants bénéfices pour ces années. Ainsi, depuis les six dernières années, l'industrie de l'assurance automobile au Québec présente des bénéfices pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules. Cette année, les bénéfices estimés sont respectivement de 12,5 % et 13 % des primes acquises.

Étant donné que les voitures de tourisme représentent 82,1 % du total des primes souscrites, l'analyse qui suit – bien qu'elle couvre l'ensemble des véhicules – met principalement l'accent sur cette catégorie de véhicules.

Selon le tableau 7, le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme a augmenté de 10 % en 2025 par rapport à 2024. Ce tableau montre également que le montant total des primes acquises a connu une croissance continue au cours des neuf dernières années, ce que reflète notamment la hausse des tarifs dans l'industrie, comme le présente le tableau 8. Sur une période de dix ans, les primes acquises pour les voitures de tourisme ont ainsi enregistré une augmentation de 115,3 %.

En ce qui concerne les dépenses, le tableau 7 montre que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises fluctue très légèrement d'une année à l'autre. À titre d'exemple, cette proportion est passée de 31,7 % à 28,3 % des primes acquises pour les voitures de tourisme entre 2016 et 2025.

En somme, les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres.

## L'évolution des sinistres

L'évolution des coûts des sinistres se mesure à partir des deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « risques de collision et de renversement » et « tous les risques sauf collision ou renversement ».

Le coût total des sinistres est directement lié à leur fréquence et à leur coût moyen. L'analyse de l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais aussi de comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

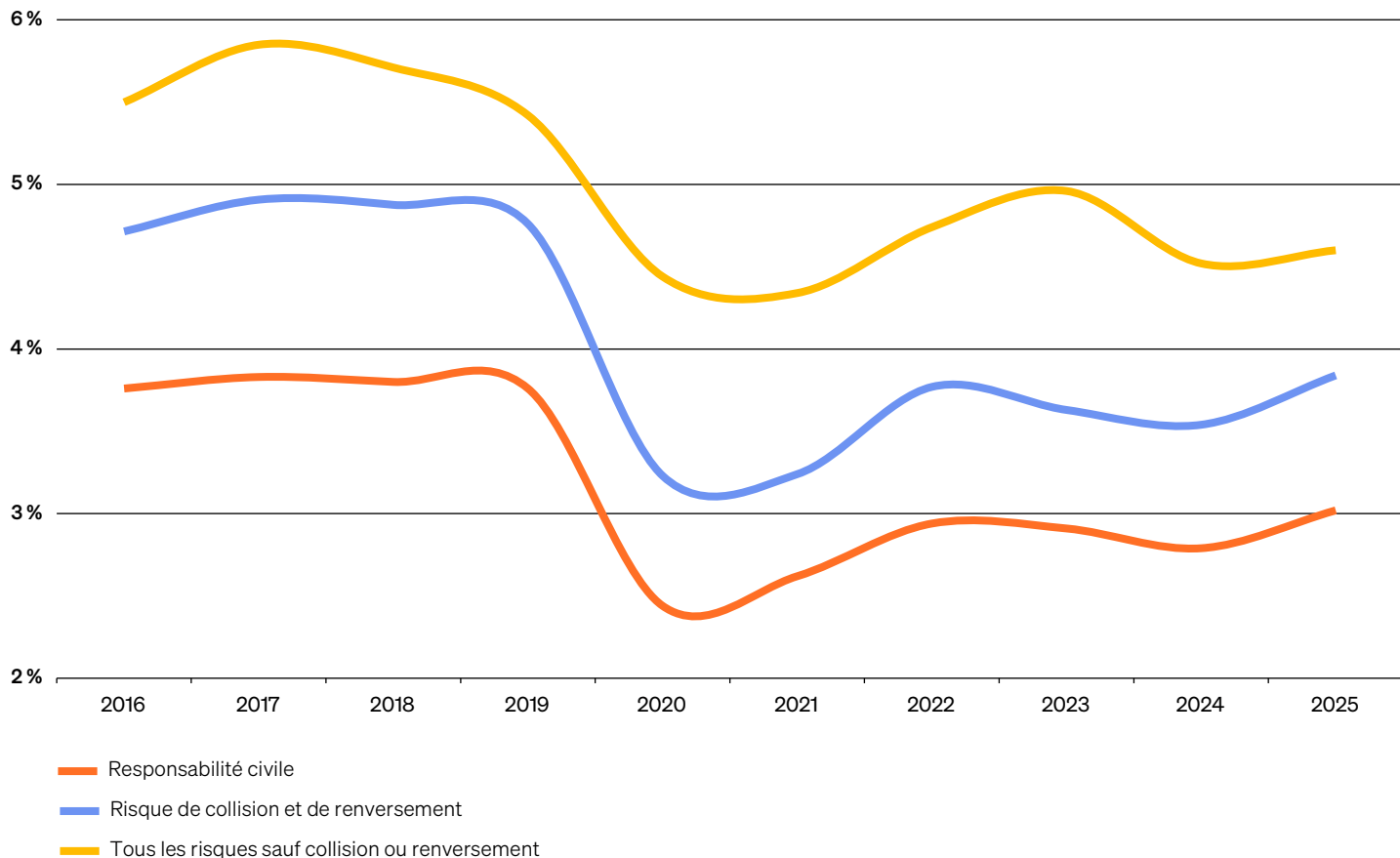
L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par d'autres facteurs. Entre autres, divers facteurs économiques, tels que le prix des véhicules, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs, contribuent aussi à faire varier le coût des sinistres.

## Fréquence des réclamations

Le graphique 3 présente l'évolution de la fréquence des réclamations, de 2016 à 2025, de chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

### Graphique 3

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Pour les garanties «responsabilité civile», «risques de collision et de renversement» et «tous les risques sauf collision ou renversement», la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par les conditions routières, tandis que la troisième garantie peut l'être, de manière ponctuelle, par des tempêtes de vent ou de grêle, ou par des inondations, par exemple.

Après avoir enregistré une diminution de la fréquence des réclamations en 2023 et 2024, la garantie «responsabilité civile» a connu en 2025 une première augmentation en trois ans. Cette hausse de 8,5 % porte la fréquence des réclamations à 3 % pour l'année 2025.

On observe une situation similaire pour la garantie «risques de collision et de renversement». En effet, après une baisse de la fréquence des réclamations en 2023 et 2024, cette garantie présente, en 2025, une première hausse en trois ans. Cette année, l'augmentation de la fréquence des réclamations pour la garantie «risque de collision et de renversement» a été de 8,5 %. La fréquence des réclamations de cette garantie se situe maintenant à 3,8 %.

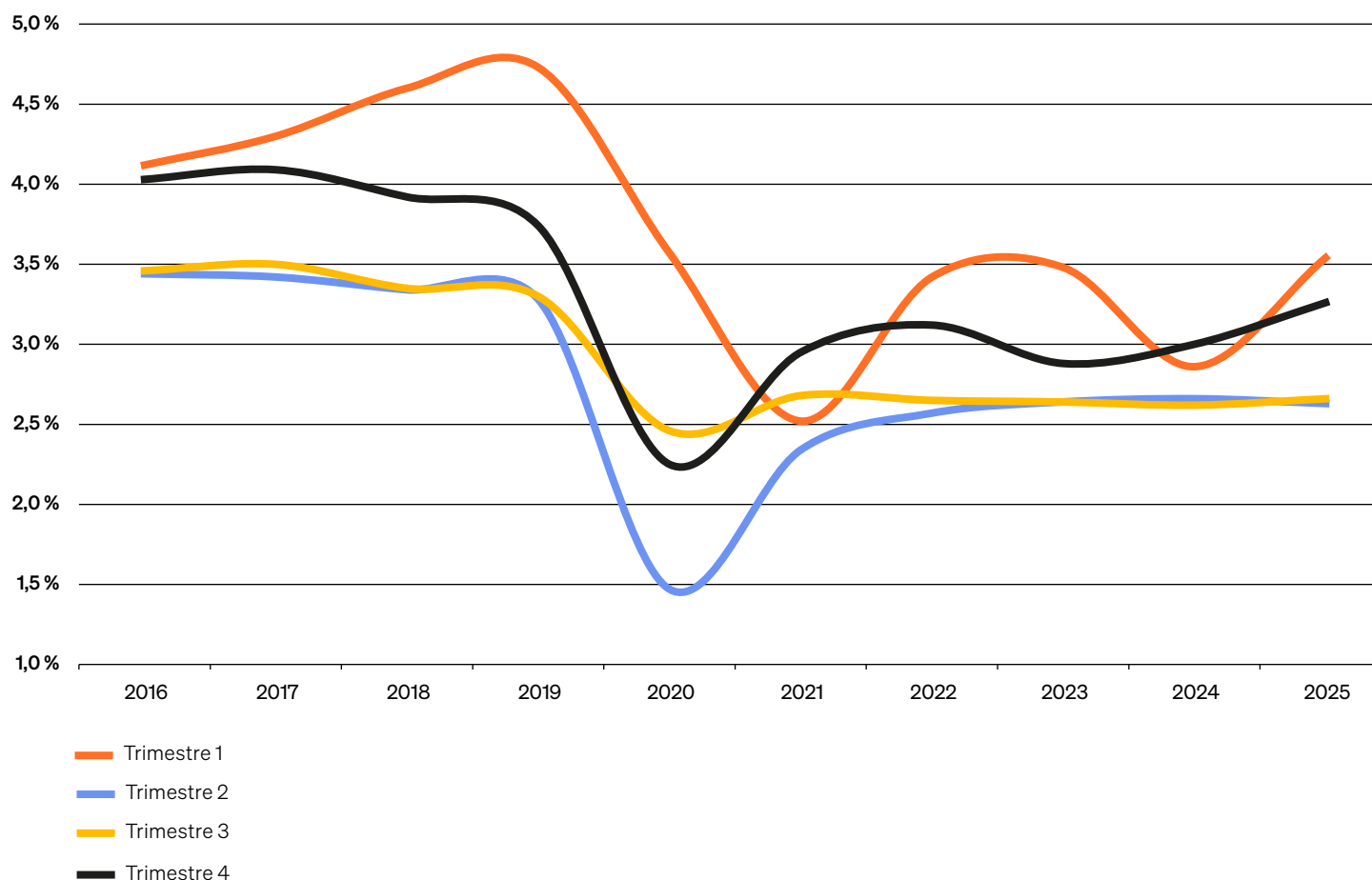
Pour la garantie «tous les risques sauf collision ou renversement», la fréquence des réclamations, qui avait diminué en 2024, a augmenté en 2025. Cette hausse est de 1,8 %, portant la fréquence des réclamations à 4,6 %. Il s'agit toutefois du quatrième plus bas niveau enregistré en dix ans.

Comme mentionné précédemment, la fréquence des réclamations est fortement influencée par les conditions météorologiques. Pour mieux suivre son évolution et repérer certaines tendances, il est utile d'analyser les données par trimestre, ce qui permet de désaisonnaliser les résultats.

Les graphiques 4, 5 et 6 illustrent, sur une base trimestrielle, l'évolution de la fréquence des réclamations pour chacune des principales garanties du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme, de 2016 à 2025.

#### Graphique 4

Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « risques de collision et de renversement », les fréquences de réclamations sont plus élevées aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, car elles coïncident avec des périodes où les précipitations et les conditions routières sont plus instables.

Après une baisse de 17,8 % en 2024, la fréquence des réclamations pour le 1<sup>er</sup> trimestre de la garantie « responsabilité civile » a augmenté en 2025. Elle est en hausse de 23,8 %, pour atteindre 3,5 %.

Au 2<sup>e</sup> trimestre, après avoir atteint son niveau historique le plus bas en 2020, la fréquence des réclamations avait augmenté pendant quatre années consécutives. En 2025, elle a diminué de 1,1 % pour se situer à 2,6 %.

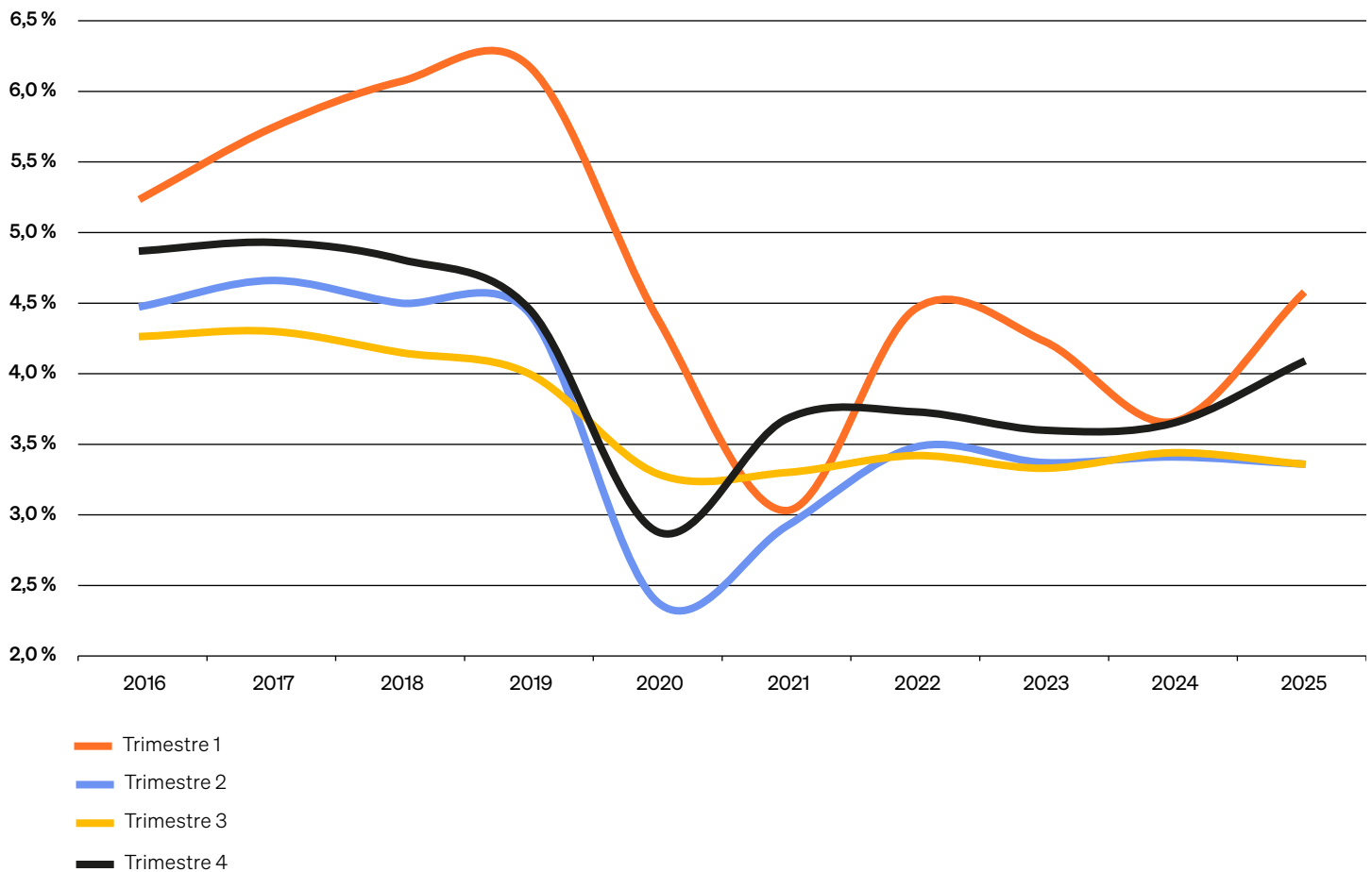
Pour le 3<sup>e</sup> trimestre, la fréquence des réclamations de la garantie « responsabilité civile » présente une hausse pour la première fois en quatre ans. En 2025, elle a augmenté de 1,5 % pour se situer désormais à 2,7 %, ce qui constitue le quatrième niveau le plus bas observé depuis dix ans pour ce trimestre.

Au 4<sup>e</sup> trimestre de 2025, la garantie « responsabilité civile » a enregistré une deuxième hausse consécutive de la fréquence des réclamations, soit de 8,7 %, portant celle-ci à 3,3 %.

Ainsi, étant donné que trois trimestres présentent des hausses de la fréquence des réclamations, cela entraîne une augmentation globale de 8,5 % en 2025, comme l'illustre le graphique 3.

## Graphique 5

Fréquence des réclamations pour la garantie «risques de collision et de renversement» pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



La garantie «risques de collision et de renversement» est, elle aussi grandement influencée par les conditions météorologiques. Les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres affichent historiquement les fréquences de réclamations les plus élevées. En 2025, la fréquence des réclamations au 1<sup>er</sup> trimestre a augmenté pour une première fois en trois ans, avec une hausse de 24,6 %. Elle atteint maintenant 4,6 %.

Après une hausse en 2024, la fréquence des réclamations de la garantie «risques de collision et de renversement» a diminué de 1,5 % au 2<sup>e</sup> trimestre pour atteindre 3,4 %. Il s'agit du quatrième niveau le plus bas enregistré au cours des dix dernières années.

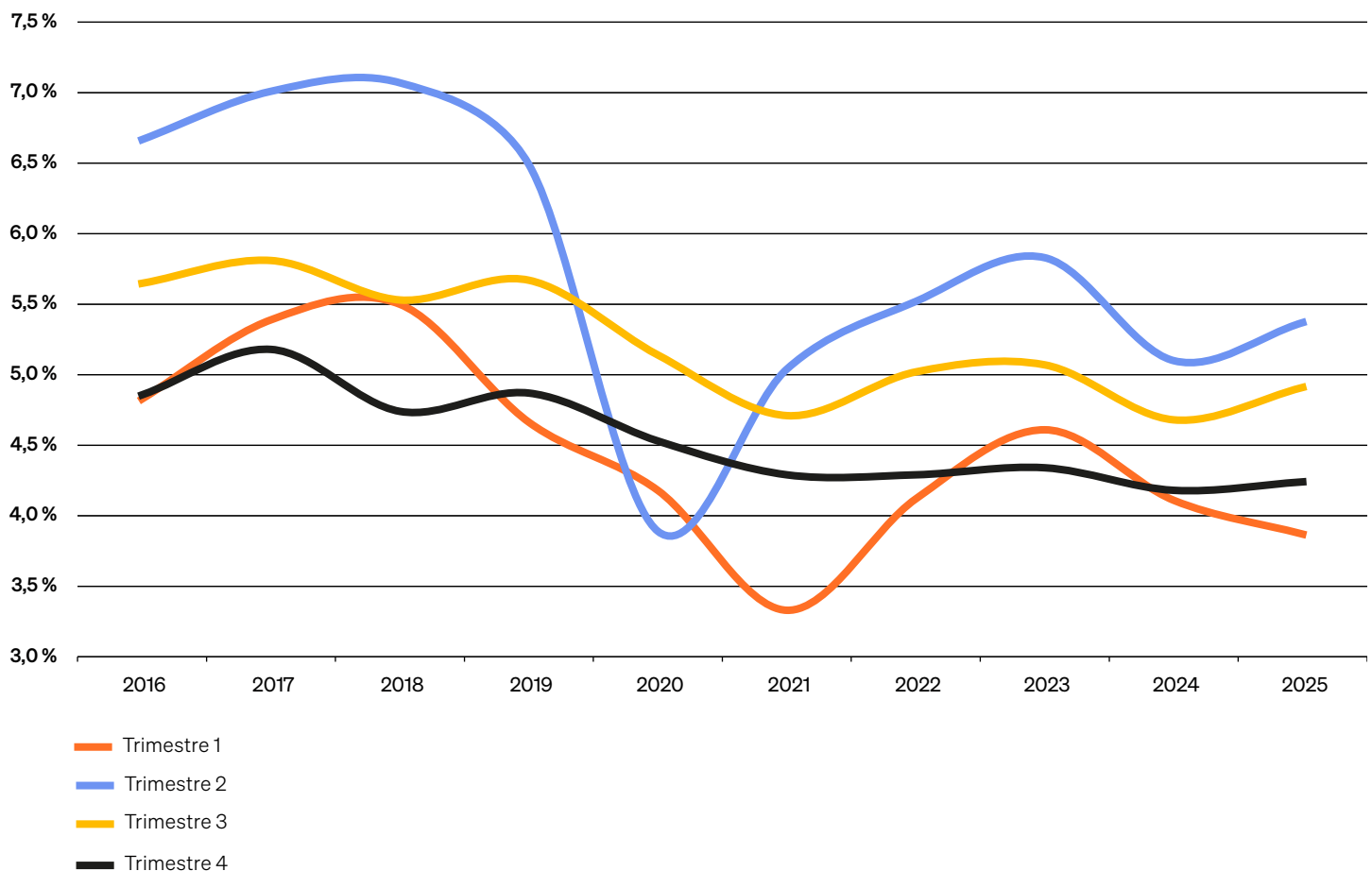
On observe une situation similaire pour le 3<sup>e</sup> trimestre de cette garantie. Ainsi, après une hausse en 2024, la fréquence des réclamations a diminué de 2,3 % pour atteindre 3,4 %. Il s'agit également du quatrième niveau le plus bas enregistré au cours des dix dernières années.

Quant au 4<sup>e</sup> trimestre, ce dernier présente une deuxième hausse consécutive. En 2025, cette augmentation a été de 11,8 %, portant la fréquence des réclamations à 4,1 %.

Ainsi, bien que deux trimestres présentent des diminutions de la fréquence des réclamations, les hausses observées aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres ont fait en sorte que la garantie « risques de collision et de renversement » présente une augmentation globale de 8,5 % de la fréquence des réclamations pour 2025, comme observé au graphique 3.

## Graphique 6

*Fréquence des réclamations pour la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)*



Contrairement aux garanties « responsabilité civile » et « risques de collision et de renversement », la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » est peu influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement violents tels que des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle. Pour cette garantie, ce sont généralement les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres qui enregistrent les fréquences de réclamations les plus élevées.

En 2025, la fréquence des réclamations de la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » a augmenté pour trois trimestres. Le 1<sup>er</sup> trimestre a été le seul à présenter une diminution, soit de 5,8 %, portant sa fréquence des réclamations à 3,9 %, soit le deuxième niveau le plus bas observé au cours des dix dernières années. Le 2<sup>e</sup> trimestre présente une quatrième hausse en cinq ans. Cette augmentation est de 5,3 %, pour une fréquence de 5,4 %. Le 3<sup>e</sup> trimestre a affiché, quant à lui, une troisième hausse en quatre ans. Cette hausse est de 4,9 %, établissant ainsi à 4,9 % la fréquence des réclamations pour l'année 2025. Le 4<sup>e</sup> trimestre a enregistré une hausse de 1,4 %, portant la fréquence à 4,2 %, le deuxième plus bas niveau observé en dix ans.

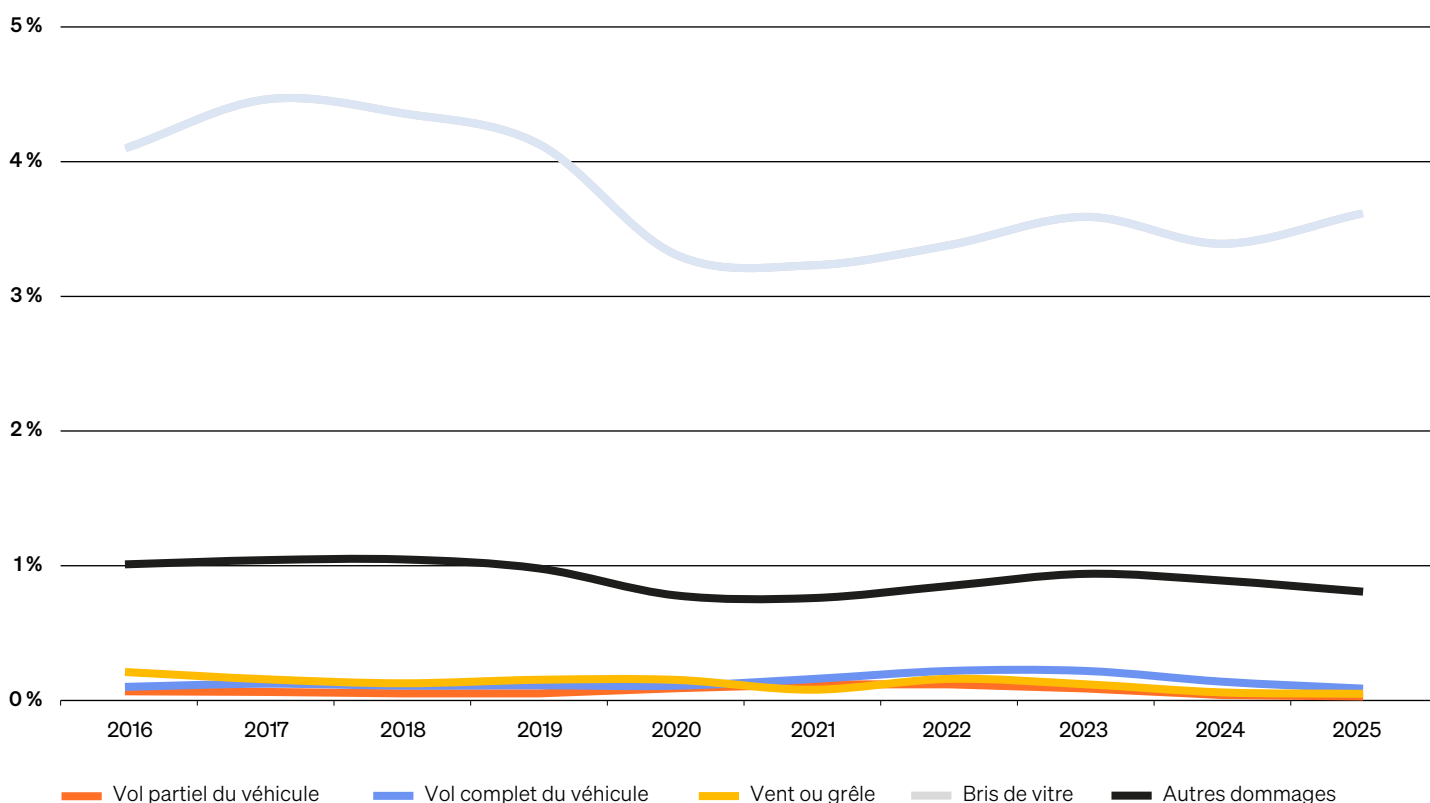
Au total, la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » présente une augmentation globale de sa fréquence des réclamations de 1,8 % en 2025, comme illustré au graphique 3.

En résumé, la fréquence des réclamations a augmenté pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, entraînant une hausse globale de 5,9 % pour les voitures de tourisme, comparativement à une baisse globale de 5,6 % en 2024.

En ce qui concerne plus spécifiquement la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement », le graphique 3 montre une augmentation de 1,8 % de la fréquence des réclamations pour ce type de sinistre en 2025. Comme cette garantie couvre un large éventail de risques<sup>23</sup>, plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations. Par exemple, l'augmentation du taux de criminalité peut entraîner davantage de réclamations pour le vol ou le vandalisme, tandis que les conditions météorologiques peuvent affecter les réclamations liées aux dommages causés par le vent, la grêle, ou celles visant les « autres dommages » incluant notamment les inondations.

## Graphique 7

Fréquence selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Le graphique 7 illustre l'évolution de la fréquence des réclamations selon la nature de l'événement couvert par la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » pour la période s'échelonnant de 2016 à 2025. Il permet de constater que tous les types d'événements couverts par cette garantie présentent une diminution de la fréquence des réclamations depuis les dix dernières années. Les principales diminutions se situent du côté des vols partiels de véhicules et des dommages causés par le vent ou la grêle, avec des baisses respectives de 51 % et 77,3 % depuis 2016<sup>24</sup>.

Pour ce qui est des vols partiels de véhicules, la fréquence des réclamations présente une troisième baisse consécutive en 2025, soit de 24,2 %. En ce qui concerne les vols complets de véhicules, l'année 2025 présente une baisse de 32,6 % de la fréquence des réclamations. Il s'agit également d'une troisième baisse consécutive.

23 Cette garantie couvre notamment les réclamations pour le vol partiel ou complet du véhicule, les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme et les inondations.

24 Depuis 2016, les vols complets de véhicules, les bris de vitre et les « autres dommages » ont diminué respectivement de 10,1 %, 12,1 % et 19,7 %.

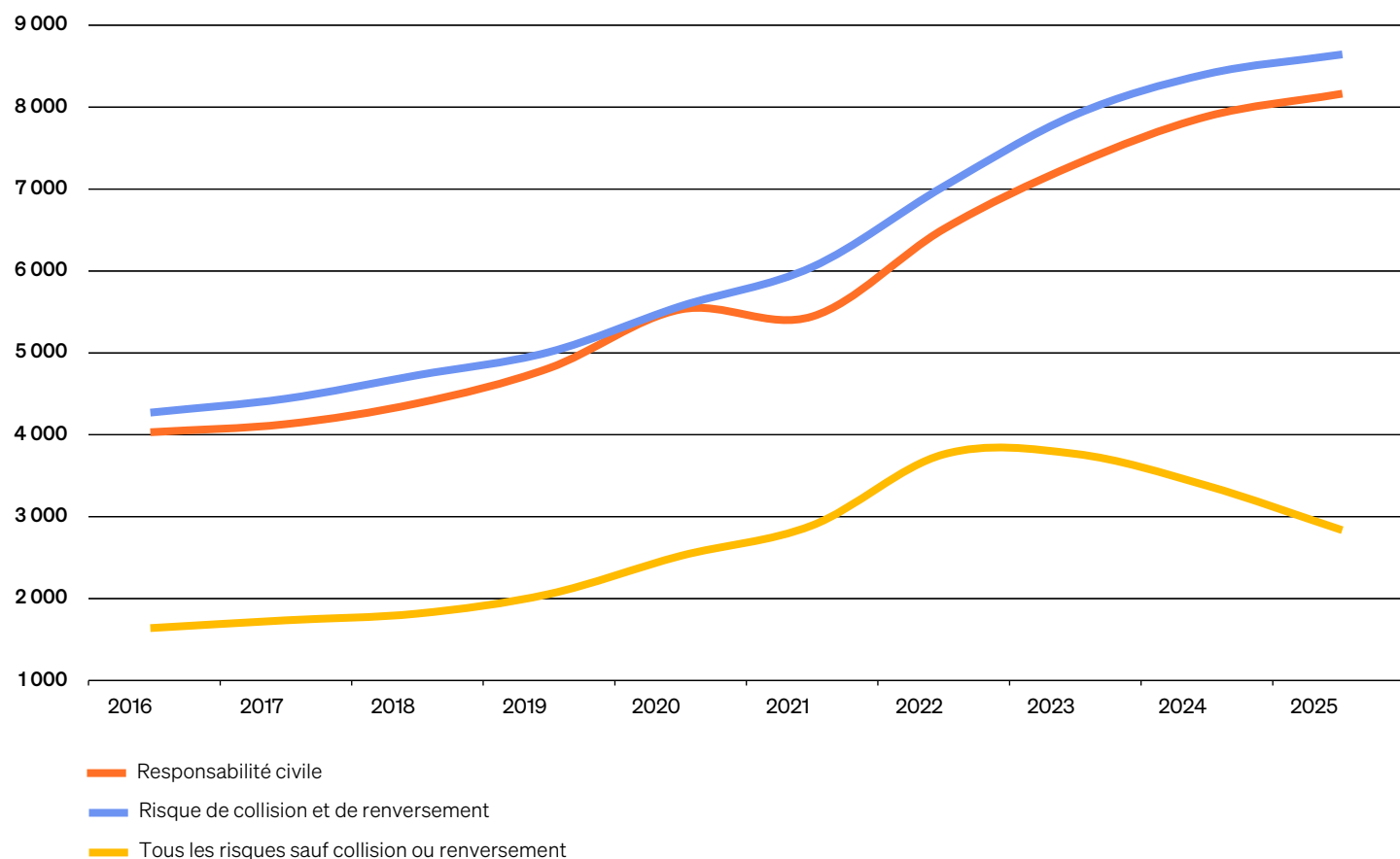
La fréquence des réclamations pour les dommages causés par le vent ou la grêle a diminué de 19,8 % en 2025, marquant ainsi une troisième baisse consécutive. Concernant les dommages découlant des bris de vitre, ces derniers ont été les seuls à présenter une augmentation de la fréquence des réclamations en 2025. Il s'agit d'une hausse de 6,6 %. Finalement, pour les « autres dommages » comprenant notamment le vandalisme et les inondations, l'année 2025 présente une deuxième baisse consécutive, soit de 8,5 %.

Ainsi, malgré le fait que quatre des principaux types de sinistres couverts par la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » présentent une diminution de la fréquence des réclamations en 2025, cette garantie présente globalement une hausse de 1,8 %, comme illustré au graphique 3. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des dommages découlant des bris de vitre, puisque ce type de sinistre représente plus de 75 % des sinistres couverts par cette garantie<sup>25</sup>.

## Coût moyen par sinistre

### Graphique 8

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Comme le montre le graphique 8, le coût moyen par sinistre a augmenté continuellement pour les garanties « responsabilité civile », « risques de collision et de renversement » et « tous les risques sauf collision ou renversement » au cours des dix dernières années. En effet, ces coûts se sont accrus respectivement de 102,2 %, 102 % et 73,5 % pour ces trois garanties principales du contrat d'assurance automobile depuis 2016<sup>26</sup>.

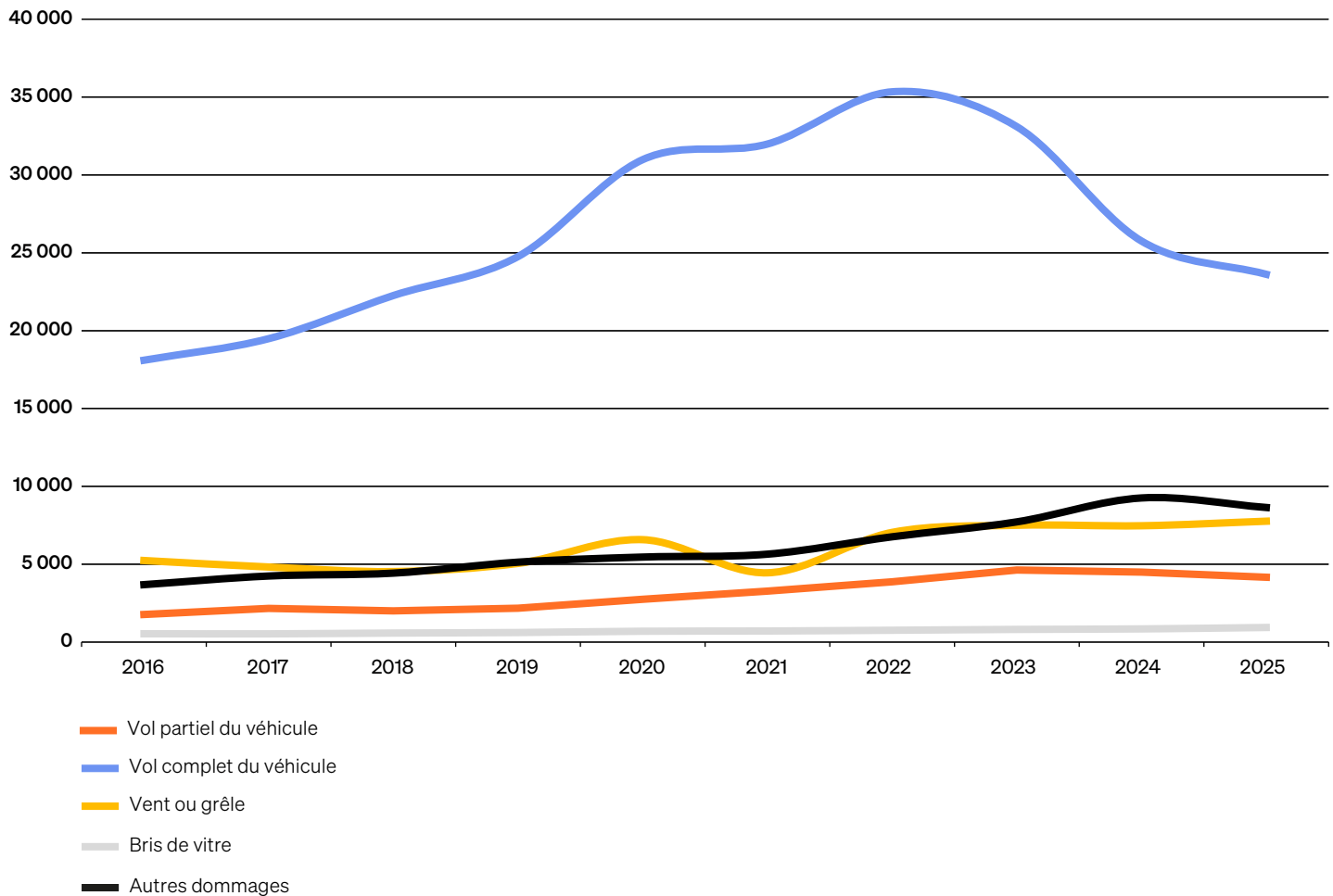
25 La fréquence des réclamations pour les vols partiels de véhicules est de 0,03 %, tandis que celle des vols complets de véhicules est de 0,09 % en 2025. Pour ce qui est des dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et les « autres dommages », leur fréquence des réclamations en 2025 sont respectivement de 0,05 %, 3,6 % et 0,8 %.

26 Le coût moyen par sinistre pour la garantie « responsabilité civile » est passé de 4 034 \$ en 2016 à 6 157 \$ en 2025, tandis que celui pour la garantie « risques de collision et de renversement » est passé de 4 276 \$ à 6 637 \$ au cours de la même période. Celui de la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » est passé de 1 643 \$ en 2016 à 2 851 \$ en 2025.

En 2025, le coût moyen par sinistre pour la garantie «responsabilité civile» a augmenté pour une neuvième fois en dix ans, avec une hausse de 3,4 %. Le coût moyen par sinistre pour la garantie «risques de collision et de renversement» a augmenté pour une dixième année consécutive, soit de 2,8 % en 2025. À l'inverse, le coût moyen par sinistre pour la garantie «tous les risques sauf collision ou renversement» a diminué de 15,6 % en 2025, marquant une deuxième baisse consécutive.

### Graphique 9

Coût moyen par sinistre selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Le coût moyen des réclamations couvertes par la garantie «tous les risques sauf collision ou renversement» est principalement influencé par les vols complets de véhicules, dont le coût est nettement supérieur à celui des autres types de sinistres, comme l'illustre le graphique 9.

Bien que le nombre de vols complets ne représente que 2 % du nombre total des réclamations couvertes par cette garantie, ils représentent 16,6 % des montants versés. Après six années consécutives de hausse entre 2017 et 2022, le coût moyen par sinistre des vols complets a diminué pour une troisième année consécutive, avec une baisse de 8,3 % en 2025<sup>27</sup>.

Après plusieurs hausses entre 2019 et 2023, le coût moyen par sinistre lié aux vols partiels a diminué pour une deuxième année consécutive, soit de 7,3 % en 2025. Le coût moyen par sinistre pour les bris de vitre, quant à lui, a augmenté pour une neuvième fois en dix ans, avec une hausse de 10,7 % cette année. Pour les dommages causés par le vent ou la grêle, une hausse de 3,9 % est observée en 2025. Enfin, le coût moyen par sinistre des « autres dommages », comprenant notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, a diminué pour une première fois en dix ans. La diminution de cette année est de 6,6 %<sup>28</sup>.

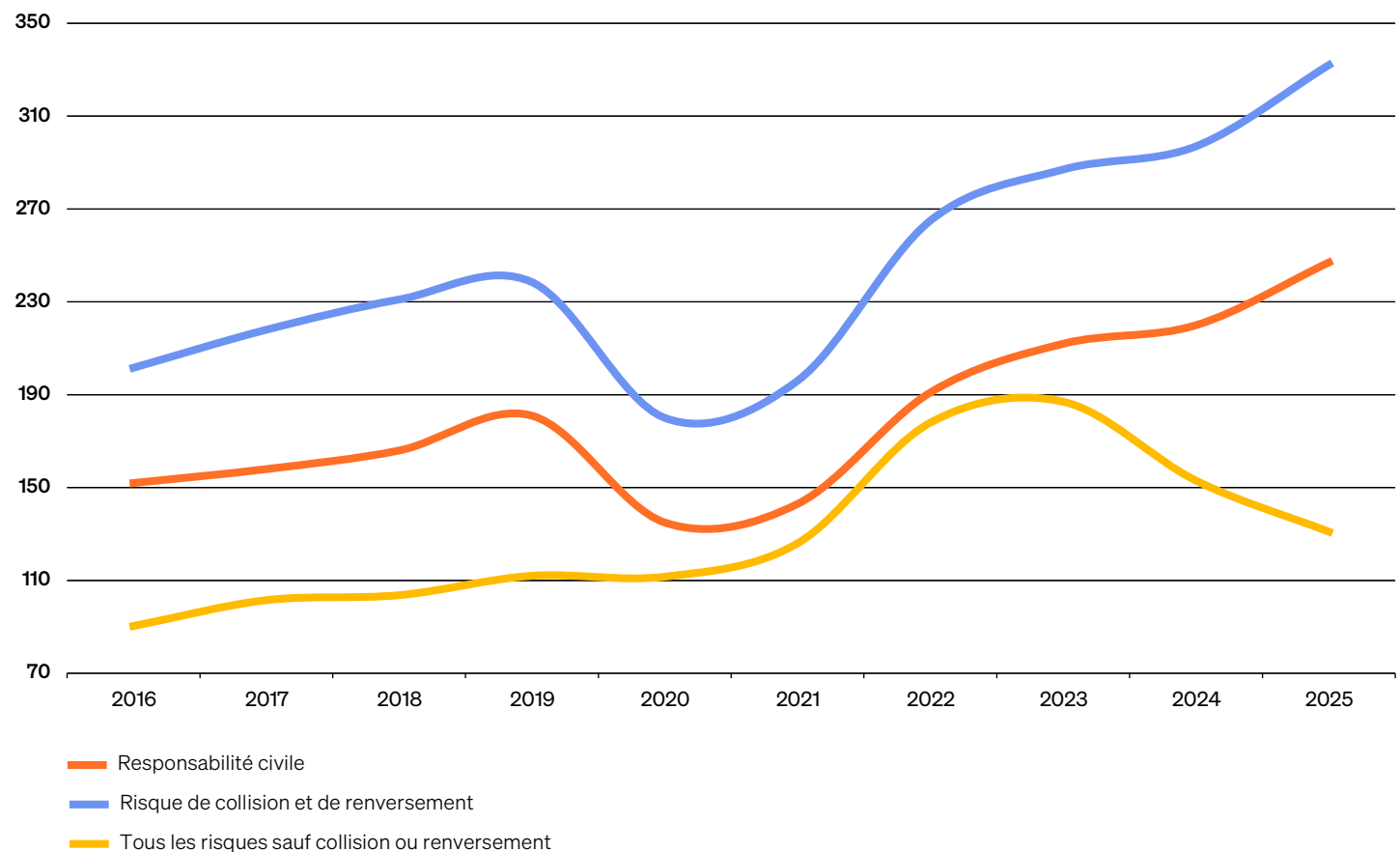
Ainsi, comme trois des cinq principaux types de sinistres couverts par cette garantie affichent une baisse de leur coût moyen par sinistre en 2025, le coût moyen global par sinistre pour la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » a reculé de 15,6 %, comme illustré au graphique 8.

## Coûts globaux

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 10.

### Graphique 10

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)



27 Le coût moyen par sinistre des vols complets de véhicules est passé de 25 758 \$ en 2024 à 23 624 \$ en 2025.

28 Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour les vols partiels est passé de 4 493 \$ en 2024 à 4 165 \$ en 2025. Pour les mêmes années, celui pour les dommages causés par le vent ou la grêle est passé de 7 473 \$ à 7 765 \$, tandis que ceux pour les bris de vitre et pour les « autres dommages » sont passés de 852 \$ à 943 \$ et de 9 254 \$ à 8 642 \$ respectivement.

En 2025, le coût global de deux des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, soit « responsabilité civile » et « risques de collision et de renversement », a augmenté par rapport à 2024. En 2025, ces deux garanties présentent des hausses respectives de leur coût global de 12,3 % et 11,5 %, tandis que la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » présente une diminution de 14,1 %.

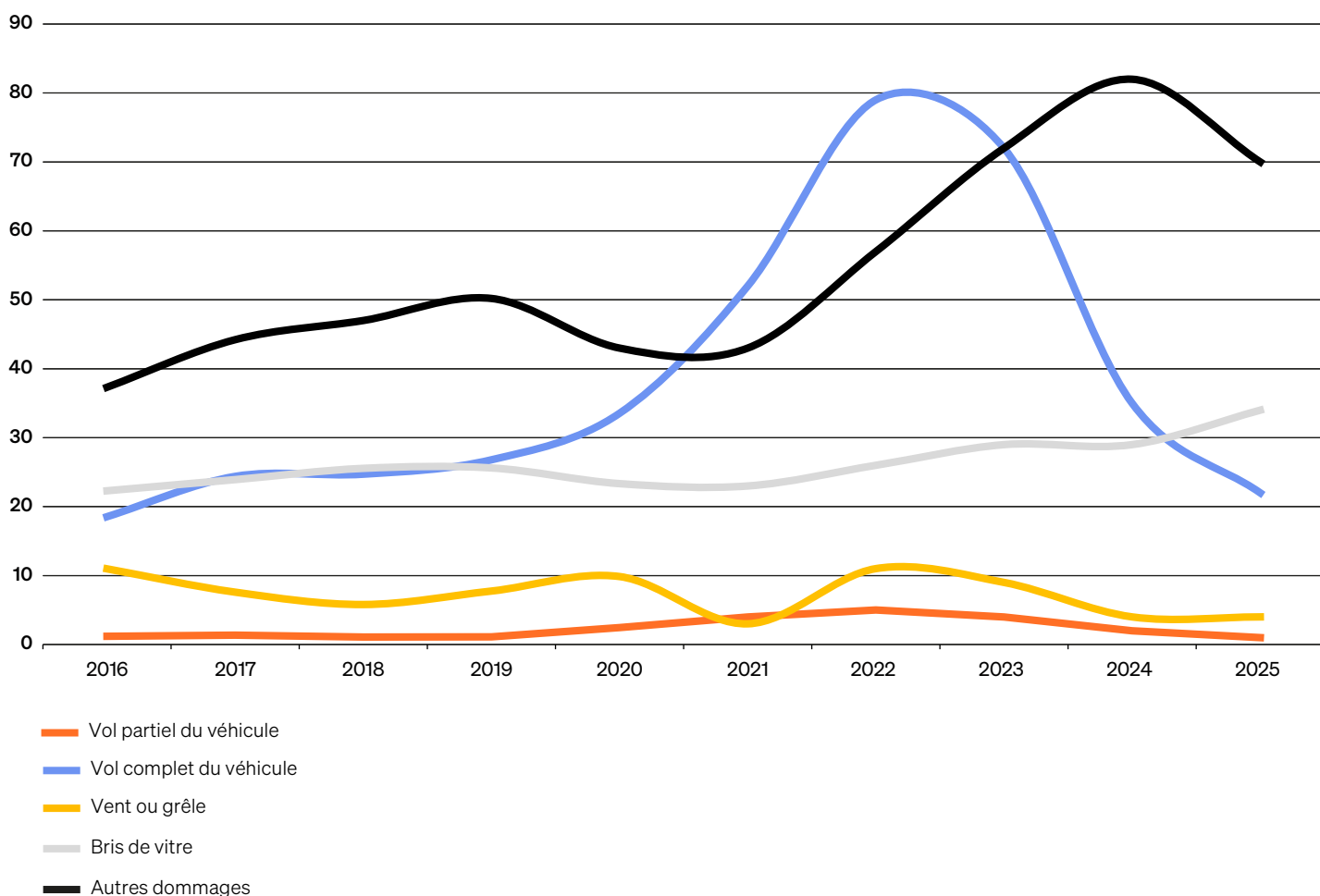
Pour la garantie « responsabilité civile », la hausse simultanée de la fréquence des réclamations et du coût moyen par sinistre a entraîné une augmentation de son coût global en 2025. Il s'agit d'une neuvième hausse observée au cours des dix dernières années. La situation est similaire pour la garantie « risques de collision et de renversement », où la hausse de la fréquence des réclamations et celle du coût moyen par sinistre ont entraîné une neuvième augmentation en dix ans du coût global.

En revanche, pour la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement », la baisse du coût moyen par sinistre a été supérieure à la hausse de la fréquence des réclamations, ce qui a entraîné une diminution du coût global en 2025.

L'évolution du coût global pour les cinq protections principales de la garantie « tous les risques sauf collision ou renversement » est illustrée au graphique 11.

### Graphique 11

Coût moyen par véhicule selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



En 2025, le coût global de certains types de sinistres a diminué fortement. Pour les vols partiels, les vols complets et les « autres dommages », incluant notamment les inondations et le vandalisme, les baisses combinées de la fréquence des réclamations et du coût moyen par sinistre ont entraîné des diminutions respectives de 29,7 %, 38,2 % et 14,6 % en 2025. Du côté des dommages causés par le vent ou la grêle, une diminution de 16,7 % a été observée en 2025, la baisse de la fréquence des réclamations ayant surpassé la hausse du coût moyen par sinistre. Pour les bris de vitre, les hausses combinées de la fréquence des réclamations et du coût moyen par sinistre ont entraîné une augmentation de 18 % de son coût global en 2025.

Après avoir enregistré une baisse de 0,5 % en 2024, le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme a augmenté de 8 % en 2025, pour s'établir à plus de 3,6 G\$.

Comme mentionné précédemment, la fréquence des réclamations a augmenté pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, menant à une hausse globale de 5,9 %. Le coût moyen global des sinistres, quant à lui, a augmenté de 0,7 %, car deux des trois garanties principales ont affiché des hausses en 2025. Ainsi, la combinaison de ces deux facteurs explique l'augmentation de 8 % du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme. Pour l'ensemble des véhicules, le montant total des sinistres a augmenté de 6 %, atteignant 4,2 G\$ en 2025.

Pour les voitures de tourisme, la hausse du montant total des sinistres (8 %), combinée à une croissance des primes acquises (10 %), a permis une amélioration des résultats par rapport à l'année dernière. Le ratio sinistres / primes pour cette catégorie de véhicules est ainsi passé de 62,8 % en 2024 à 61,7 % en 2025, comme l'indique le tableau 7. Après avoir présenté des pertes pour les années 2016 à 2019, l'industrie de l'assurance automobile au Québec affiche un sixième bénéfice consécutif pour la catégorie des voitures de tourisme. Le bénéfice estimé de cette année représente 12,5 % des primes acquises, comparativement à un bénéfice de 11,8 % en 2024.

Enfin, pour l'ensemble des véhicules assurés, le montant total des sinistres a augmenté de 6 % et le montant total des primes acquises a augmenté de 8,6 %. Par conséquent, le ratio sinistres / primes est passé de 60,3 % en 2024 à 58,8 % en 2025. Ainsi, les bénéfices présentés pour l'ensemble des assureurs automobiles au Québec sont estimés à 13 % des primes acquises, comparativement à un bénéfice de 14,6 % en 2024.

## Adéquation de la tarification en 2025

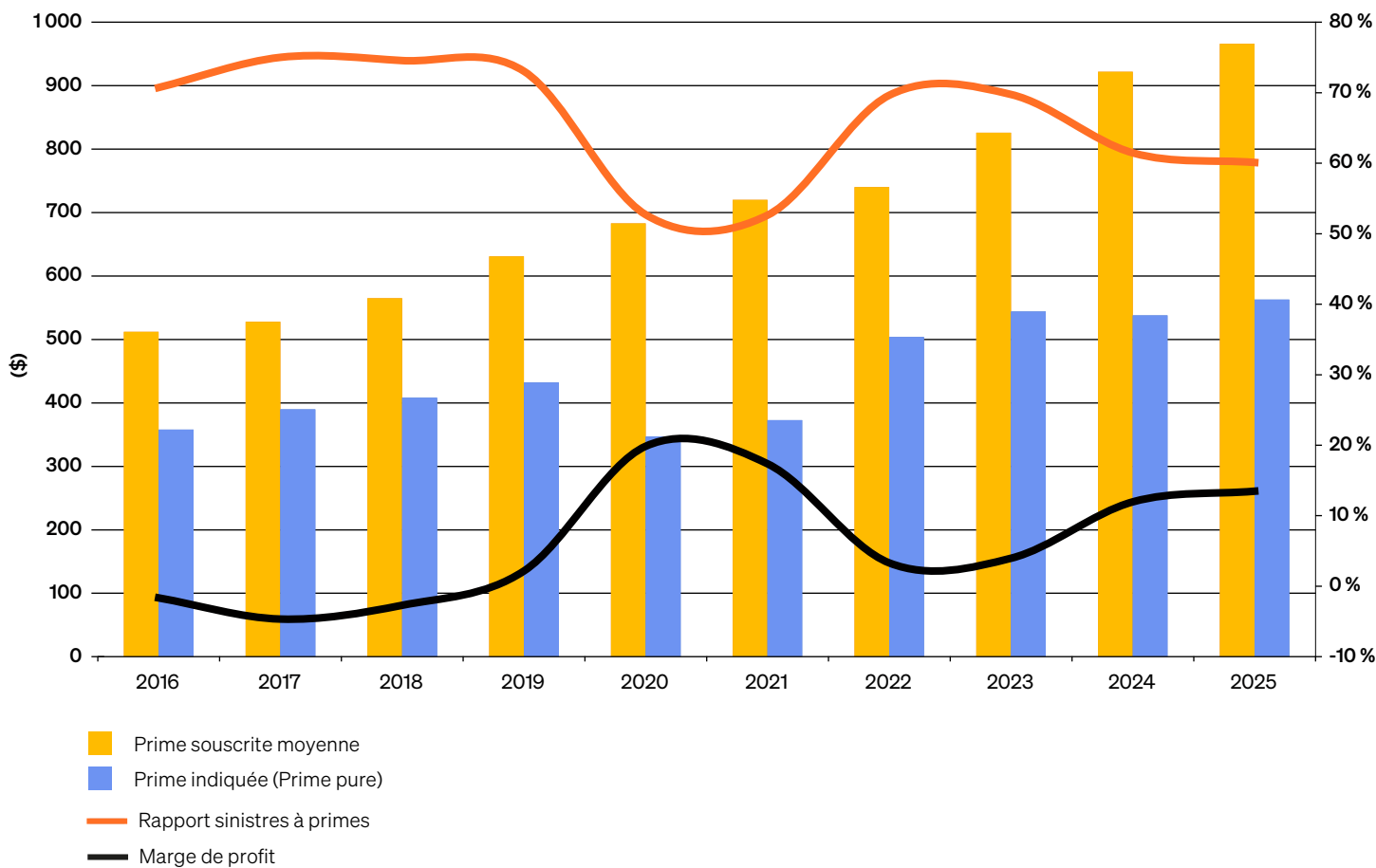
Avant d'évaluer l'adéquation de la tarification en 2025, il importe de considérer l'écart entre la prime indiquée (ou prime pure) et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée correspond à la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement exigée pour couvrir le coût des réclamations et les frais de règlement, s'il avait connu d'avance le montant total des déboursés.

Théoriquement, pour qu'une tarification soit considérée comme adéquate, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et, conséquemment, de générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés à leurs activités.

Le graphique 12 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne comparée à la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules souscrits, à l'exception de la catégorie «autres risques».

### Graphique 12

Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie «autres risques»<sup>29</sup>

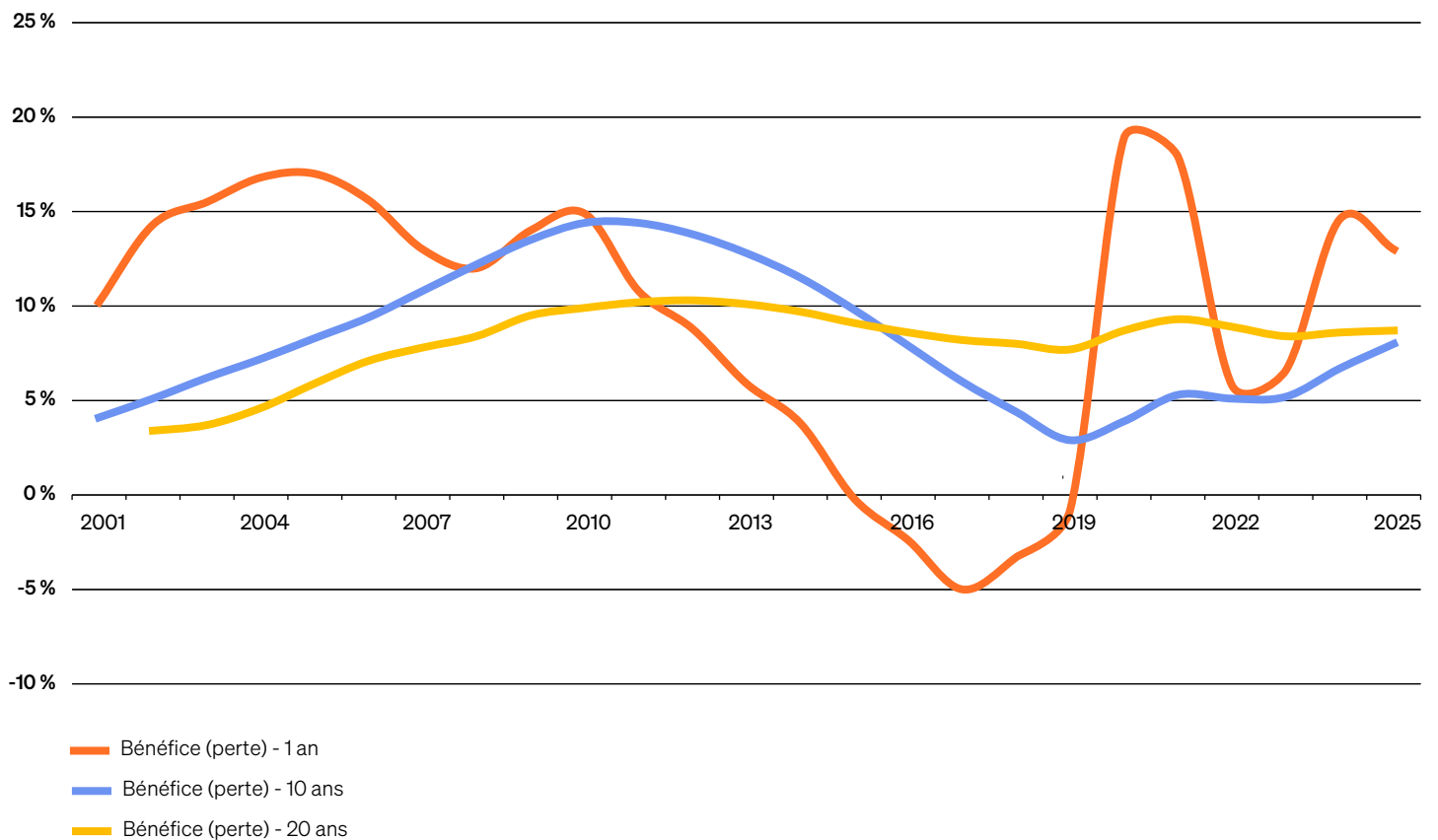


29 Les résultats présentés dans ce graphique ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques » étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 8,8 % du total des primes souscrites et 7,2 % du total des sinistres pour l'année 2025.

Le graphique 13 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec entre 2001 et 2025. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison des facteurs susmentionnés pouvant affecter la fréquence et le coût moyen des sinistres.

### Graphique 13

Bénéfice (perte)<sup>30</sup> d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules (pourcentage)



Le graphique 13 illustre l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile au Québec sur une base annuelle et sur des périodes de dix et vingt ans. On observe que le bénéfice annuel estimé pour l'année 2025 représente 13 % des primes acquises, marquant ainsi un sixième bénéfice consécutif. Pour ce qui est du bénéfice moyen pour les périodes de dix et vingt ans, il demeure positif. En effet, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs automobiles pour la période de dix ans, comprenant les années 2016 à 2025, s'établit à 8 % des primes acquises, comparativement à 6,7 % pour la période de dix ans se terminant en 2024. Lorsqu'il est calculé sur une période de vingt ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 8,7 % des primes acquises.

30 Bénéfice (perte) d'exploitation, exprimé en pourcentage, des primes acquises avant impôts et autres postes extraordinaires.

# 4

## Évolution des tarifs et des primes moyennes souscrites

## Évolution des tarifs et des primes moyennes souscrites

**Tableau 8**

Nombre d'assureurs et variation moyenne<sup>31</sup> des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme<sup>32</sup>

Modification des tarifs							
Année	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2016	14	-2,2 %	22	---	30	2,8 %	1,9 %
2017	9	-0,7 %	19	---	35	3,1 %	2,7 %
2018	3	-0,6 %	17	---	45	7,7 %	6,7 %
2019	2	-9,2 %	23	---	45	10,4 %	9,1 %
2020	3	-0,8 %	18	---	41	5,9 %	4,5 %
2021	5	-6,9 %	17	---	36	2,3 %	-1,2 %
2022	4	-5,7 %	14	---	37	7,3 %	5,2 %
2023	0	---	11	---	49	13,7 %	13,6 %
2024	3	-9,7 %	16	---	41	5,8 %	5,5 %
2025	6	-3,9 %	17	---	37	3,6 %	2,7 %

Quant aux tarifs, l'analyse effectuée pour les dix dernières années indique que le marché de l'assurance automobile au Québec, à part pour l'année 2021, présente des hausses moyennes de tarifs. Pour 2025, le marché de l'assurance automobile au Québec affiche une hausse moyenne de 2,7 %, comparativement à une hausse moyenne de 5,5 % en 2024, comme l'illustre le tableau 8.

31 Il s'agit de variations moyennes, c'est-à-dire que l'effet global évalué à une augmentation de 2,7 % ne signifie pas que tous les assurés ont vu leur prime d'assurance automobile augmenter de 2,7 %. De ce fait, certains ont subi des hausses plus importantes, alors que d'autres ont vu leur prime diminuer.

32 Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 100 % des primes directes souscrites en 2025 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2025.

## Tableau 9

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de véhicules liées à l'assurance automobile au Québec<sup>33</sup>

Catégories de véhicules <sup>34</sup>						
Année	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2016	541 \$	237 \$	242 \$	156 \$	753 \$	1167 \$
2017	560 \$	235 \$	251 \$	153 \$	778 \$	1178 \$
2018	599 \$	236 \$	260 \$	153 \$	872 \$	1281 \$
2019	672 \$	240 \$	274 \$	156 \$	974 \$	1300 \$
2020	733 \$	241 \$	286 \$	163 \$	1032 \$	1464 \$
2021	775 \$	241 \$	280 \$	165 \$	1101 \$	1540 \$
2022	796 \$	241 \$	284 \$	168 \$	1170 \$	1639 \$
2023	898 \$	241 \$	284 \$	171 \$	1217 \$	1779 \$
2024	1 011 \$	244 \$	275 \$	174 \$	1 258 \$	1 914 \$
2025	1 067 \$	244 \$	271 \$	176 \$	1 276 \$	1 836 \$

VT = Voitures de tourisme  
MC = Motocyclettes

MN = Motoneiges  
TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires  
VP = Véhicules publics

L'effet des hausses de tarif des dernières années se fait ressentir de plus en plus dans la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme. En effet, le tableau 9 permet de constater que la prime moyenne pour ces véhicules a augmenté de 5,5 % en 2025. Il s'agit d'une dixième hausse consécutive pour cette catégorie de véhicule. En 2025, la prime moyenne pour les voitures de tourisme a été de 1 067 \$ comparativement à 1 011 \$ en 2024.

Le tableau 9 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de véhicules liées à l'assurance automobile au Québec. Ainsi, les véhicules tout-terrain et les véhicules utilitaires ont également vu leur prime moyenne souscrite augmenter au cours de l'année 2025. Les hausses pour l'année 2025 sont de 1,2 % et 1,4 % respectivement pour ces deux catégories de véhicules. En ce qui a trait aux catégories des motoneiges et des véhicules publics, ils ont présenté une diminution de leur prime moyenne souscrite en 2025 de 1,5 % et 4,1 % respectivement. Les motocyclettes, quant à elles, ont maintenu une prime moyenne souscrite au même niveau que celle observée en 2024.

33 Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de véhicules sont extraites du Rapport du GAA, 2025.

34 Les catégories de véhicules sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA.

# Liste des tableaux et graphiques

<b>Tableau 1</b>	<b>9</b>	<b>Graphique 5</b>	<b>23</b>
Ventilation des parts de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte		Fréquence des réclamations pour la garantie «risques de collision et de renversement» pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)	
<b>Tableau 2</b>	<b>10</b>	<b>Graphique 6</b>	<b>24</b>
Parts de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les secteurs de l'assurance automobile des particuliers et de l'assurance automobile des entreprises		Fréquence des réclamations pour la garantie «tous les risques sauf collision ou renversement» pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)	
<b>Tableau 3</b>	<b>11</b>	<b>Graphique 7</b>	<b>25</b>
Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les catégories de véhicules liées à l'assurance automobile au Québec		Fréquence selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)	
<b>Tableau 4</b>	<b>12</b>	<b>Graphique 8</b>	<b>26</b>
Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles		Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)	
<b>Tableau 5</b>	<b>13</b>	<b>Graphique 9</b>	<b>27</b>
Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent de façon directe ou par courtage		Coût moyen par sinistre selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)	
<b>Graphique 1</b>	<b>14</b>	<b>Graphique 10</b>	<b>28</b>
Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de véhicules liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché		Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)	
<b>Graphique 2</b>	<b>15</b>	<b>Graphique 11</b>	<b>29</b>
Indice de concentration HHI selon le mode de distribution		Coût moyen par véhicule selon le type de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)	
<b>Tableau 6</b>	<b>16</b>	<b>Graphique 12</b>	<b>31</b>
Évolution des primes directes souscrites des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec		Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie «autres risques»	
<b>Tableau 7</b>	<b>18</b>	<b>Graphique 13</b>	<b>32</b>
Résultats des opérations en assurance automobile au Québec		Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules (pourcentage)	
<b>Graphique 3</b>	<b>21</b>	<b>Tableau 8</b>	<b>34</b>
Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)		Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme	
<b>Graphique 4</b>	<b>22</b>	<b>Tableau 9</b>	<b>35</b>
Fréquence des réclamations pour la garantie «responsabilité civile» pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)		Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de véhicules liées à l'assurance automobile au Québec	

Sans frais : 1 877 525-0337

[lautorite.qc.ca](http://lautorite.qc.ca)

**Québec**

418 525-0337

Place de la Cité, tour PwC

2640, boulevard Laurier, bureau 400

Québec (Québec) G1V 5C1

**Montréal**

514 395-0337

800, rue du Square-

Victoria, bureau 2200

Montréal (Québec) H3C 0B4